**Chambre de Commerce et d’Industrie Pau Béarn**

21 rue Louis Barthou

BP 128

64001 Pau cedex

marches@pau.cci.fr

05 59 82 51 19

Profil acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**ACTE D’ENGAGEMENT**

Services d'agence de voyage : achat de billets d'avion pour le Groupe CCI Pau Béarn



Cadre réservé à l’acheteur

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Contrat n° : |  |  |  |  |  |

**NOTIFIE LE :** voir accusé de réception électronique en annexe

Table des matières

[Chapitre 1 – Identification des parties 3](#_Toc96503160)

[Article 1.1 – Identification de l’acheteur 3](#_Toc96503161)

[Article 1.2 – Identification de l’opérateur économique 3](#_Toc96503162)

[Chapitre 2 – Caractéristiques principales du contrat 4](#_Toc96503163)

[Article 2.1 – Objet 4](#_Toc96503164)

[Article 2.2 – Forme du contrat 4](#_Toc96503165)

[Article 2.3 – Durée du contrat 4](#_Toc96503166)

[Article 2.4 – Prix 4](#_Toc96503167)

[Chapitre 3 – Paiement 5](#_Toc96503168)

[Article 3.1 – Avance 5](#_Toc96503169)

[Article 3.2 – Coordonnées bancaires 6](#_Toc96503170)

[Chapitre 4 – Signature des parties 6](#_Toc96503171)

[Article 4.1 – Engagement de l’opérateur économique 6](#_Toc96503172)

[Article 4.2 – Acceptation de l’offre par l’acheteur 7](#_Toc96503173)

[ANNEXE N°1 : CONSTITUTION DU GROUPEMENT ET HABILITATION DU MANDATAIRE 8](#_Toc96503174)

# Chapitre 1 – Identification des parties

## Article 1.1 – Identification de l’acheteur

**Chambre de Commerce et d’Industrie Pau Béarn**

21 rue Louis Barthou

64000 Pau

SIRET : 18640002400011

Représentant légal : Monsieur le Président

## Article 1.2 – Identification de l’opérateur économique

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l’accord-cadre indiquées à l’article « Pièces contractuelles » du Cahier des Clauses Administratives et Particulières ;

Le signataire,

Madame, Monsieur :

Agissant en qualité de :

S’engage sur la base de son offre et pour son propre compte (entreprise individuelle en nom propre) ;

Engage la société identifiée ci-dessous sur la base de son offre ;

Représente, en qualité de mandataire identifié ci-dessous, le groupement d’entreprises identifié en Annexe 1, qui s’engage sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Numéro SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après,

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

# Chapitre 2 – Caractéristiques principales du contrat

## Article 2.1 – Objet

Le présent Acte d’Engagement concerne :

**Services d'agence de voyage : achat de billets d'avion pour le Groupe CCI Pau Béarn**

## Article 2.2 – Forme du contrat

Le contrat est un accord-cadre avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Il est exécuté par l’émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins.

## Article 2.3 – Durée du contrat

L'accord-cadre est conclu pour une durée de quatre ans à compter de sa notification au titulaire.

## Article 2.4 – Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires, auxquels s’ajoute le prix TTC des titres de transport.

L’acheteur s’engage sur le volume de commande suivant pour la durée totale de l’accord-cadre (valeur faciale des titres de transport incluse) :

|  |  |
| --- | --- |
| Engagement sur un minimum de commande : | Sans |
| Engagement sur un maximum de commande : | 400 000,00€ HT |

# Chapitre 3 – Paiement

## Article 3.1 – Avance

Sans objet.

## Article 3.2 – Coordonnées bancaires

L’acheteur se libèrera des sommes dues au titre de l’exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Ouvert au nom de : | |
| Domiciliation : | |
| Code banque : | Code guichet : |
| N° de compte : | Clé RIB : |
| IBAN : | |
| BIC : | |

*En cas de groupement : dupliquer autant que nécessaire.*

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

Un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

# Chapitre 4 – Signature des parties

## Article 4.1 – Engagement de l’opérateur économique

Par la signature du présent Acte d’Engagement, l’opérateur économique déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L2141-10 du Code de la commande publique, et s’engage à informer sans délai l’acheteur d’un changement de situation. *(Rayer le présent paragraphe dans le cas contraire)*

A

Le

Signature de l’opérateur économique, du mandataire ou des membres du groupement

## Article 4.2 – Acceptation de l’offre par l’acheteur

La présente offre est acceptée

A

Le

### ANNEXE N°1 : CONSTITUTION DU GROUPEMENT ET HABILITATION DU MANDATAIRE

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le groupement d’entreprises est : |  | Conjoint (chacun des membres du groupement s'engage à exécuter les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché) | | | |
|  |  | Solidaire (chacun des membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché) | | | |
| En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire : | | | Oui | Non |

**Identification du mandataire du groupement :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale :    Adresse :    Adresse électronique :  Numéro de téléphone :  Numéro SIRET :  Code APE :  Numéro de TVA intracommunautaire : | Prestations exécutées par le membre et montant € HT : | Identification du signataire et signature : |

**Identifications des membres du groupement :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale :    Adresse :    Adresse électronique :  Numéro de téléphone :  Numéro SIRET :  Code APE :  Numéro de TVA intracommunautaire : | Prestations exécutées par le membre et montant € HT : | Identification du signataire et signature : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale :    Adresse :    Adresse électronique :  Numéro de téléphone :  Numéro SIRET :  Code APE :  Numéro de TVA intracommunautaire : | Prestations exécutées par le membre et montant € HT : | Identification du signataire et signature : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale :    Adresse :    Adresse électronique :  Numéro de téléphone :  Numéro SIRET :  Code APE :  Numéro de TVA intracommunautaire : | Prestations exécutées par le membre et montant € HT : | Identification du signataire et signature : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale :    Adresse :    Adresse électronique :  Numéro de téléphone :  Numéro SIRET :  Code APE :  Numéro de TVA intracommunautaire : | Prestations exécutées par le membre et montant € HT : | Identification du signataire et signature : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale :    Adresse :    Adresse électronique :  Numéro de téléphone :  Numéro SIRET :  Code APE :  Numéro de TVA intracommunautaire : | Prestations exécutées par le membre et montant € HT : | Identification du signataire et signature : |

Les membres du groupement :

Habilitent le mandataire à les représenter et à signer en leur nom et pour leur compte tout document relatif à la passation ou à l’exécution du présent marché ;

Choisissent de signer individuellement tout document relatif à la passation ou à l’exécution du présent marché ;

Précisent les conditions d’habilitation dans un document joint en annexe.

Par la signature de la présente Annexe à l’Acte d’Engagement, les membres du groupement déclarent sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L2141-10 du Code de la commande publique, et s’engagent à informer sans délai l’acheteur d’un changement de situation. *(Rayer le présent paragraphe dans le cas contraire)*